

rement des offres à l'Infant. Duc de Parme, pour obtenir de son Altesse Royale une addition avantageuse à ses titres ; mais qu'on ne croit pas qu'elle puisse y mieux réussir que dans les demandes pour un même sujet, faites autrefois à la Cour de Rome & à diverses autres d'Italie : Que l'on conduit journellement beaucoup d'Artillerie sur de nouvelles Batteries qu'on a pratiquées à Genes dans les endroits les plus exposés ; & que le motif de ces précautions, est, à ce que l'on prétend, qu'il viendra dans peu une Escadre Espagnole dans ces mers : Qu'avant le départ de Florence du Marquis de la Badie, Ministre de France auprès du grand Duc de Toscane, qui en partit le 8. avec toute la Famille pour retourner à Paris, il avoit demandé à Son Altesse Royale communication d'un Traité que son Ministre à la Cour de Vienne a conclu il y a environ deux mois avec l'Empereur ; & qu'on assure que ce Prince a promis au Marquis de donner la réponse à ce sujet au Comte Lorenzo qui lui succède.

XI. *Milan.* La Chambre Ducale chargée de l'administration des affaires de cet Etat, envoya vers le milieu d'Août, après s'être assemblée plusieurs fois, un Exprès à la Cour de Vienne avec trois Requêtes adressées à l'Empereur, & conçues dans les termes les plus soumis : Sa Majesté Imperiale est suppliée dans la première, de vouloir diminuer, (par égard pour la situation où se trouvent depuis quelques années ses sujets du Milanez) les subsides annuels, modérer les Taxes publiques, & les mettre par là en état de reconnoître dans la suite les bontés de leur gracieux Souverain. La seconde Requête représente à l'Empereur combien il est préjudiciable à l'Etat que des Etrangeres y possèdent un si grand nombre de Bénéfices ; ce qui en fait sortir tous les ans des sommes considérables : La troisième tend à
demander